

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**ARRONDISSEMENT
DE LYON**

**CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL**

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 juin 2026

Date de publication : 30 juin 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2026

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Monsieur Jules GUILLEMOT

Secrétaire élu : Monsieur Stéphane REYMOND

Membres présents à la séance :

Jules GUILLEMOT, Patricia DEROO, Salah DAHMANE, Fabienne CHAVASSIEUX, Bernard GUEDON, Catherine GUILLARD, Roland CRIMIER, Hélène EZNACK, Stéphane REYMOND, Christine CHANCEL, Lucienne DAUTREY, Danielle AZEFOUNI, Denis EXBRAYAT, Miloud TOUAOUZA, Brigitte DAVID, Maxens DOUY, Daniel ZORITA, Marie-Pierre PALANDRE, Philippe JEDRYKA, Frédéric RAGON, Olivier PONT, Arnaud JOLLY, Nicolas PAUZIE, Annick CARROUÉ, Fabien BAGNON, Antonin GRECO

Membres absents excusés à la séance :

Céline POURPOINT, Philippe DUBOST, Jennifer THIERY, Michel MONNET, Waren FEUTRY, Nicole CARTIGNY, Jacky BÉJEAN, Thierry MONNET, Agnès MARION

Pouvoirs :

Céline POURPOINT à Patricia DEROO, Philippe DUBOST à Roland CRIMIER, Jennifer THIERY à Fabienne CHAVASSIEUX, Michel MONNET à Catherine GUILLARD, Waren FEUTRY à Daniel ZORITA, Nicole CARTIGNY à Stéphane REYMOND, Jacky BÉJEAN à Frédéric RAGON, Thierry MONNET à Fabien BAGNON, Agnès MARION à Antonin GRECO,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**VOTE DU BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE 2026 -
BUDGET ANNEXE LA MOUCHE**

Délibération : 06-2026-087

Transmis en préfecture le : 30/06/2026

RAPPORTEUR : Jules GUILLEMOT

La présente délibération vise à ajuster les crédits votés lors du budget primitif, afin d'intégrer notamment les résultats définitifs 2025 ainsi que les restes à réaliser de l'exercice 2025.

Aussi, il est nécessaire de voter un budget supplémentaire qui se présente sous une forme similaire à une décision modificative. Il s'équilibre en fonctionnement et en investissement avec l'intégration des restes à réaliser 2025, et permet de matérialiser l'autofinancement prévisionnel du budget 2026 après l'affectation des résultats 2025.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Ajustement des crédits de paiement (CP) de l'autorisation d'engagement (AE) portant sur la programmation de l'activité spectacle 2025-2026 du théâtre de La Mouche (chapitres 011 et 65) : +15,8 k€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Affectation du résultat de la section de fonctionnement 2025 (chapitre 002) : +134 k€
- Ajustement de la subvention d'équilibre versée par le budget principal Ville (chapitre 75) : -118 k€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Reprise des restes à réaliser 2025 : +8,8 k€
- Ajustement des crédits pour la mise en place de la GTB (chapitre 21) : -60 k€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Affectation du résultat de la section d'investissement 2025 (chapitre 001) : +11,9 k€
- Ajustement de la subvention d'équilibre versée par le budget principal Ville (chapitre 13) : -63 k€

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°12-2025-147 du 16 décembre 2025 relative au budget primitif 2026 ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 16 juin 2026 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** le budget supplémentaire 2026 du budget annexe La Mouche au niveau des chapitres en section de fonctionnement et en section d'investissement, tel qu'il est détaillé ci-après :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre voté	Libellé chapitre voté	BUDGET PRIMITIF 2026	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	TOTAL
011	DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	490 336,00 €	14 106,16 €	504 442,16 €
012	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	525 000,00 €		525 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 410,00 €	1 661,00 €	30 071,00 €
67	CHARGES SPÉCIFIQUES	10 000,00 €		10 000,00 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	5 000,00 €		5 000,00 €
Total des dépenses réelles		1 058 746,00 €	15 767,16 €	1 074 513,16 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00 €		35 000,00 €
Total des dépenses		1 093 746,00 €	15 767,16 €	1 109 513,16 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre voté	Libellé chapitre voté	BUDGET PRIMITIF 2026	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	TOTAL
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	0,00 €	133 669,30 €	133 669,30 €
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00 €		0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERS	123 000,00 €		123 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	79 047,00 €		79 047,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	856 699,00 €	-117 902,14 €	738 796,86 €
Total des recettes réelles		1 058 746,00 €	15 767,16 €	1 074 513,16 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00 €		35 000,00 €
Total des recettes		1 093 746,00 €	15 767,16 €	1 109 513,16 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre voté	Libellé chapitre voté	BUDGET PRIMITIF 2026	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	RESTES A RÉALISER 2025	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 305,00 €			1 305,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 470,00 €	-60 000,00 €	8 803,57 €	63 273,57 €
Total des dépenses réelles		115 775,00 €	-60 000,00 €	8 803,57 €	64 578,57 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00 €			35 000,00 €
Total des dépenses		150 775,00 €	-60 000,00 €	8 803,57 €	99 578,57 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre voté	Libellé chapitre voté	BUDGET PRIMITIF 2026	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	RESTES A RÉALISER 2025	TOTAL
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	0,00 €	11 882,57 €		11 882,57 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	115 775,00 €	-63 079,00 €		52 696,00 €
Total des recettes réelles		115 775,00 €	-51 196,43 €	0,00 €	64 578,57 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 000,00 €			35 000,00 €
Total des recettes		150 775,00 €	-51 196,43 €	0,00 €	99 578,57 €

- **ARRÊTER** la subvention d'équilibre 2026 en fonctionnement du budget principal Ville au budget annexe La Mouche à un montant maximum de 738 796,86 € ;
- **ARRÊTER** la subvention d'équilibre 2026 en investissement du budget principal Ville au budget annexe La Mouche à un montant maximum de 52 696,00 € ;
- **PRÉCISER** que les subventions d'équilibre seront ajustées pour permettre l'équilibre de la section de fonctionnement et de la section d'investissement au montant réalisé des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jules GUILLEMOT,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE
Motion adoptée par 33 voix Pour et 2 voix Contre, Abstention : 0.

Stéphane REYMOND

Le secrétaire de séance,
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Jules GUILLEMOT



Liste des élus ayant voté POUR

Jules GUILLEMOT, Patricia DEROO, Salah DAHMANE, Fabienne CHAVASSIEUX, Bernard GUEDON, Catherine GUILLARD, Roland CRIMIER, Céline POURPOINT, Philippe DUBOST, Jennifer THIERY, Hélène EZNACK, Stéphane REYMOND, Christine CHANCEL, Michel MONNET, Lucienne DAUTREY, Waren FEUTRY, Danielle AZEFOUNI, Denis EXBRAYAT, Miloud TOUAOUZA, Brigitte DAVID, Maxens DOUY, Nicole CARTIGNY, Daniel ZORITA, Marie-Pierre PALANDRE, Philippe JEDRYKA, Jacky BÉJEAN, Frédéric RAGON, Olivier PONT, Arnaud JOLLY, Nicolas PAUZIE, Thierry MONNET, Annick CARROUÉ, Fabien BAGNON

Liste des élus ayant voté CONTRE

Agnès MARION, Antonin GRECO

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.